

320 avenue de la République
92000 Nanterre
France

Votre contact : Hélène LACHIEZE
Mobile.: 06 09 22 08 72

MARRIOTT MCE OPCI
A l'attention de **M Envoyer FACTURE**
Chez Take a Waste
26 Rue De Clichy
75009 Paris 09
France

Objet : Collecte DIB du 22 mars 2023.

Nom / Code	Description	Qte	Remise	PU HT	TVA	Total HT
DIB tonnage	Coût de traitement à la tonne de DIB du 22 mars 2023 Masse enlevée 260 Kg	0,260 <i>unité</i>	0,000 <i>0,000%</i>	150,000	20,000 % <i>(7,800)</i>	39,000

Notes :
En qualité d'Entreprise Adaptée, nos prestations sont en partie déductibles de la taxe Agefiph. A titre d'information le montant déductible pour cette prestation serait de :

Total net HT **39,00 €**
TVA 20,000% **7,80 €**
Montant total TTC **46,80 €**

Total à régler **46,80 €**

Moyen de règlement : virement bancaire
Délai de règlement : à 30 jours
Date limite de règlement : 21/04/2023
Banque : CREDIT COOPERATIF
BIC : CCOPFRPPXXX
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0142 9610 950

Tout retard de paiement donnera droit à une indemnité pour frais de recouvrement s'élevant à 40 €. (Loi N°2012-387 du 22 mars 2012)
Conformément à la loi numéro 91-1442 du 31 décembre 1992 il est précisé que nos factures sont payables au terme indiqué et qu'aucun escompte pour paiement comptant n'est accordé. Au-delà de cette échéance, un intérêt de retard égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal est exigé. En application de la loi de modernisation d'économie, le délai de paiement ne pourra excéder 60 jours. Pénalités forfaitaires pour frais de recouvrement 40€.